

Engagement des parties prenantes pour un développement durable



REMERCIEMENTS

IED Afrique exprime sa gratitude à tous ses partenaires financiers pour leur appui tout au long de la mise œuvre de ses différents projets et programmes.

Elle se félicite également de la collaboration avec ses partenaires techniques.

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations	4
Mot du Directeur	5
1. De l'engagement des parties prenantes	6
<i>Une approche au cœur de la vision de IED Afrique.</i>	6
<i>Conditions d'efficacité</i>	6
<i>Des retombées évidentes pour nos programmes</i>	7
<i>Conditions critiques</i>	7
2. Quelques leçons apprises à travers nos interventions en 2016	8
3. Aperçu sur nos activités d'engagement avec les parties prenantes en 2016	9
4. Cartographie de nos activités et produits en 2016	10
4.1. <i>Promouvoir la Résilience des Economies en Zones Semi-Arides (PRESA)</i>	11
4.2. <i>Décentralisation des Fonds Climat (DFC)</i>	13
4.3. <i>Mécanismes de reddition des comptes dans le contexte de la ruée mondiale vers les terres : enseignements provenant de l'Afrique Occidentale</i>	15
4.4. <i>Genre, terre et redevabilité</i>	17
4.5. <i>Agriculture Durable à faibles Apports Externes (AGRIDAPE)</i>	18
5. Communication	19
6. Des défis pour la consolidation de nos acquis	20
7. Supports produits en 2016	21
8. Contributions des partenaires financiers	22
9. Equipe	23

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANACIM	Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie
BRACED	Buidling Resilience against Climate Extremes and Disasters
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
COSER	Comité de Suivi et d'évaluation des Recherches
CRAFS	Cadre de Recherche et d'Action sur le Foncier au Sénégal
CRDI	Centre de Recherches pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi-Ecologique
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DFC	Décentralisation des Fonds Climat
DFID	Department for International Development
ENDA ECOPOP	Espace Co production et d'Offres Populaires pour l'Environnement et le Développement en Afrique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IED Afrique	Innovation, Environnement, Développement en Afrique
IIED	Institut International pour l'Environnement et le Développement
IRCAAA	Initiative de Recherche Concertée pour l'Adaptation en Afrique et en Asie
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
NEF	Near East Foundation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PFONGUE	Plateforme de la fédération des ONG européennes au Sénégal
PNDL	Programme National de Développement Local
PRESA	Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides
SDDR	Services Départementaux du Développement Rural
SREC	Sociétés Environnement et Climat en Afrique de l'Ouest
TaFaé	Task Force multi-acteurs pour la promotion de l'Agréocologie au Sénégal
WILDAF	Women in Law and Development in Africa
FAFS	Fédération des Associations de Femmes Sénégalaises
CONGAD	Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement
COSEF	Conseil sénégalais des femmes
IPAR	Initiative prospective agricole et rurale
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
CAEL	Cellule d'Appui aux Elus Locaux
UAEL	Union des Associations d'Elus Locaux

MOT DU DIRECTEUR



Le thème de notre rapport annuel 2016 porte sur l'engagement des parties prenantes. Cette question est aujourd'hui au cœur d'un nouveau paradigme de développement construit autour de l'idée selon laquelle, un engagement effectif et citoyen des acteurs améliore la performance dans la fourniture des services publics aux populations ; en même temps qu'il renforce la redevabilité de ceux chargés de prendre les décisions.

IED Afrique a très tôt pris conscience de l'importance de la participation des acteurs et en a fait le socle de sa stratégie d'intervention. Elle a également compris que la mise en œuvre opérationnelle d'une telle option nécessite une stratégie systématique et bien articulée. Nos différents projets de recherche-action constituent ainsi des terrains d'expérimentation et de consolidation de nos stratégies d'engagement avec les parties prenantes.

Les réflexions et résultats que nous présentons dans ce rapport découlent en grande partie de la mise en œuvre de ces stratégies. C'est donc le lieu de magnifier la participation des différents groupes d'acteurs ainsi que l'appui de nos partenaires financiers dans l'atteinte de ces résultats.

Bonne lecture

Mamadou Bara GUEYE

DE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

La participation effective des parties prenantes est un principe majeur et une condition essentielle pour la réalisation des objectifs de développement durable. L'émergence de nouvelles et multiples pratiques de dialogue et de collaboration et la volonté de donner toujours plus de place aux parties prenantes dans la mise en œuvre des projets de développement et les groupes avec lesquels ils établissent des relations de travail. Toutefois, avec la diversité des intérêts et des pouvoirs des parties prenantes, il apparaît de plus en plus nécessaire pour les organisations de développement d'adopter une stratégie appropriée d'engagement.

Celle-ci permet d'établir des relations durables ; bâties sur la confiance et le respect mutuel afin de garantir une meilleure communication, et une plus grande adhésion des différents acteurs dans le processus de prise de décisions.

Une approche au cœur de la vision de IED Afrique.

L'engagement et la participation des parties prenantes sont au cœur de la vision de IED Afrique dont la conviction est que le développement de l'Afrique passe, par l'établissement de relations équitables entre les différents acteurs de façon à permettre leur réelle participation à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations. Cette conviction prend sa source dans l'émergence et l'affirmation d'une nouvelle conscience citoyenne demandeuse de plus de redevabilité de la part des organismes de développement

En conséquence, l'institution a toujours placé le partenariat et la collaboration multi-acteurs au cœur de sa démarche conceptuelle et méthodologique. En effet, promouvoir la participation requiert beaucoup de dialogue, de partage et des alliances. Dans cette perspective, tous nos programmes accordent une grande importance à la mobilisation citoyenne et l'engagement des différentes catégories d'acteurs ; notamment les communautés locales, les chercheurs, les organisations de la société civile, les décideurs, les organisations régionales et les partenaires techniques et financiers, etc. dans l'orientation et la mise en œuvre de ses actions de développement participatif, a toujours structuré ses actions.

Conditions d'efficacité

Toutefois, l'engagement des parties prenantes est un processus complexe qui doit reposer sur une bonne stratégie avec des cibles précises et des activités clairement définies. A cet effet, l'adoption d'une approche participative d'identification judicieuse des parties prenantes, d'analyse de leurs intérêts et de leur capacité d'influence est indispensable pour la mise en place des mécanismes d'engagement appropriés.

Une telle démarche permet d'une part de responsabiliser les acteurs dans l'identification et l'analyse des parties prenantes et d'autre part de s'assurer qu'aucun maillon incontournable dans la mise en œuvre ne soit laissé de côté. Enfin, le processus doit s'adosser sur un ensemble d'activités et être accompagné par une bonne démarche de communication.

Encadré : Quelques principes généraux de l'engagement des parties prenantes

- L'inclusion : toutes les parties prenantes clés doivent être prises en compte dans le processus ainsi que la dimension genre ;
- La reconnaissance des intérêts et de l'influence des parties prenantes ;
- La différenciation : les mécanismes d'engagement doivent être calibrés selon les besoins des différentes parties prenantes ;
- L'apprentissage multi-échelle : une compréhension commune du processus, des concepts et des outils est indispensable pour une implication active de toutes les parties prenantes.

Source : Diop et al., 2016

Des retombées évidentes pour nos programmes

- Le renforcement de la collaboration entre communautés, chercheurs et décideurs dans la gouvernance des ressources naturelles ;
- L'accès à l'information grâce à l'implication des médias, notamment les radios communautaires, dans la diffusion de l'information, mais aussi à travers le partage des connaissances en utilisant des outils de communication adaptés aux besoins réels des parties prenantes ;
- Une plus grande implication et responsabilisation des communautés dans l'identification des priorités en termes d'adaptation ;
- La formulation de bonnes questions de recherche qui correspondent aux besoins des utilisateurs en termes de connaissances ;
- La valorisation des processus de co-création de connaissance en agro-écologie et l'accent mis sur l'influence des pratiques et des politiques.

Conditions critiques

- La cartographie exhaustive de toutes les parties prenantes surtout les femmes et les groupes vulnérables afin de limiter les risques d'exclusion ou de sous-représentation d'une catégorie d'acteurs ou de parties prenantes stratégiques ;
- La prise en compte du caractère itératif et évolutif du processus d'engagement des parties prenantes (certains acteurs rejoignent le processus au moment où d'autres partent) et la nécessité d'être flexible ;
- La mobilisation et la participation effective de certains acteurs clés notamment le secteur privé, les organisations régionales dans les processus d'engagement de même que le maintien de la participation des parties prenantes à un niveau élevé ;
- La nécessité d'avoir un équilibre et une réconciliation des différentes attentes et intérêts de parties prenantes appartenant à différentes catégories d'acteurs et à l'utilisation de mécanismes, de canaux et formats adaptés pour un partage régulier et continu de l'information ;
- La disponibilité de ressources financières suffisantes pour conduire le processus d'engagement dans le temps et maintenir le niveau d'intérêt et de participation des parties prenantes.

QUELQUES LEÇONS APPRISSES À TRAVERS NOS INTERVENTIONS EN 2016

- Les résultats préliminaires de recherche ont mis en évidence de nouvelles connaissances sur les interactions entre le changement et la variabilité climatiques et la résilience des chaînes de valeurs dans les secteurs de l'élevage au Sénégal et du coton au Burkina Faso ; les perspectives migratoires et les transferts au Burkina Faso et au Sénégal ; la pertinence des modèles de gouvernance territoriale au Sénégal ; la résilience du secteur privé au Sénégal ou la gouvernance des ressources en eau au Burkina Faso ;
- L'expérimentation d'un modèle participatif et décentralisé de financement de l'adaptation dans la région de Kaffrine à travers des investissements en biens publics identifiés et priorités par les communautés. L'adoption et l'institutionnalisation par l'Etat de la démarche et des outils créés, pourraient faciliter une affectation et une utilisation plus efficiente et plus efficace des fonds climat, en prenant comme principales portes d'entrée les collectivités locales ;
- Le mécanisme de financement du projet Décentralisation des Fonds Climat (DFC) en s'appuyant sur le circuit classique et institutionnel de financement des collectivités locales contribue au renforcement de leurs pouvoirs ; à un meilleur accès aux fonds climat par les communautés ; à la mobilisation et au renforcement de capacités des structures et acteurs locaux sur la gestion des financements Climat ; et à une meilleure intégration de l'adaptation dans le processus de décentralisation ;
- La recherche action autour de la gouvernance foncière a permis l'expérimentation et la diffusion de mécanismes et d'outils de contrôle citoyen qui renforcent les capacités et pouvoirs des communautés à mettre en place des mécanismes de veille et de contrôle de l'action des collectivités locales et des acteurs étatiques afin de mieux sauvegarder les droits fonciers des populations dans un contexte d'acquisition des terres dans les zones d'intervention de IED Afrique ;
- Notre stratégie d'engagement avec les parties prenantes à différentes échelles s'est sensiblement renforcée, avec l'organisation de plusieurs activités. Différentes plateformes multi-acteurs au niveau national et local ont à cet effet été mises en place et ont grandement contribué à une appropriation de nos résultats de recherche. A titre d'illustration, une plateforme nationale autour du financement climat décentralisé a permis des pas importants dans l'institutionnalisation de ce modèle au niveau national ;
- Notre positionnement comme organisation pionnière dans l'appui aux exploitations familiales et la promotion de l'agro-écologie s'est confirmé et s'est consolidé en 2016 à travers la participation à plusieurs initiatives ;
- La perspective régionale de notre travail s'est renforcée avec la participation à plusieurs activités.

3

APERÇU SUR NOS ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT AVEC LES PARTIES PRENANTES EN 2016

- Au plan international, l'adoption des objectifs de développement durable, l'accord de Paris sur la réduction du réchauffement climatique en dessous de 2 % ;
- Au plan régional, le renforcement de la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, la persistance du phénomène de l'acquisition des terres à grande échelle, la problématique migratoire et l'engagement du secteur privé ;
- Les transformations écologiques ont modifié en profondeur les structures de nos sociétés notamment les activités de production, les politiques et les stratégies paysannes. Ces mutations renforcées par la croissance démographique ont également entraîné des transformations foncières (saturation des espaces cultivables, morcellement des terres et spéculation), sociales, et économiques ;
- Les logiques d'occupation du sol et les conditions de leur mise en valeur se sont manifestées à travers des convoitises qui ont exacerbé les tensions sociales et les conflits meurtriers. Les mouvements contre le phénomène « des accaparements des terres » se sont multipliés ;
- La question de l'agriculture familiale durable a mobilisé les organisations de producteurs, des ONG, des instituts de recherches. L'objectif était d'amener les pouvoirs publics à donner une perspective agro-écologique aux politiques agricoles en vigueur ou en phase de formulation. Le défi majeur pour les acteurs est d'engager les parties prenantes à considérer l'agroécologie comme un modèle d'avenir capable d'assurer une sécurité alimentaire durable, de préserver l'environnement et de réduire le réchauffement de la planète.



4

CARTOGRAPHIE DE NOS ACTIVITÉS ET PRODUITS EN 2016



4.1. Promouvoir la Résilience des Economies en Zones Semi-Arides (PRESA)

Le projet PRESA (Promouvoir la Résilience des Économies en zones Semi-Arides) est un projet de recherche multi-pays (Burkina, Kenya, Pakistan, Tadjikistan, Sénégal) de cinq ans financé par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni dans le cadre de l'Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et en Asie (IRCAAA). Le PRESA vise globalement à favoriser l'émergence et le développement d'économies équitables et résilientes au climat en zones semi-arides, grâce à la recherche et l'engagement soutenu des parties prenantes.

Le programme de recherche du PRESA, pris en charge par des équipes pluridisciplinaires au Burkina Faso et au Sénégal, s'articule autour des sept thèmes suivants :

1. Migrations futures en Asie et en Afrique : le changement climatique et le développement économique résilient au climat (Burkina Faso) ;
2. Migrations, transfert, adaptation et résilience dans les zones semi-arides du Sénégal et du Tadjikistan (Sénégal) ;
3. Impacts des changements climatiques, adaptation et opportunités pour les entreprises et le secteur de l'élevage (Sénégal) ;
4. Impacts des changements climatiques, adaptation et opportunités pour les entreprises et le secteur du coton (Burkina Faso) ;
5. Promotion d'un environnement favorable à l'engagement du secteur privé dans l'adaptation et le développement résilient au changement climatique (Sénégal) ;
6. Gouvernance multi-échelle des zones semi-arides : implications pour la résilience climatique et le développement économique (Sénégal) ;
7. Gouvernance des ressources en eau : perspectives politiques et économiques pour la gestion de la variabilité et les extrêmes dans un climat changeant (Burkina Faso).

Activités d'engagement avec les parties prenantes

- Au Burkina Faso, les Comités de Suivi et d'Évaluation des Recherches (COSER) mis en place par les trois (3) projets de recherche PRESA ont contribué à donner des orientations stratégiques et à suivre l'exécution des différents projets ;
- Au Sénégal, des partenariats stratégiques ont été noués, notamment avec l'Institut Africain de Gouvernance pour l'organisation de la Conférence Panafricaine sur les migrations qui s'est déroulée à Dakar du 25 au 27 Octobre 2016 ;
- Participation active du projet PRESA dans les rencontres scientifiques internationales notamment la 22e conférence des parties sur le climat au Maroc, Adaptation Futures au Pays-Bas, etc. ;
- Organisations de plusieurs rencontres individuelles ou sous forme d'atelier avec les acteurs du secteur privé et autres acteurs au Sénégal et au Burkina Faso, notamment pour le suivi des activités de recherche sur le terrain ;
- Renforcement des capacités méthodologiques dans l'analyse des parties prenantes à travers une cartographie des acteurs des chaînes de valeurs lait au Sénégal et coton au Burkina Faso ;

- poursuite de la formation de jeunes chercheurs à travers l'encadrement et la participation aux conférences internationales, en vue de préparer ces derniers à devenir les futurs champions dans le domaine de la recherche et du plaidoyer sur la question du changement climatique.

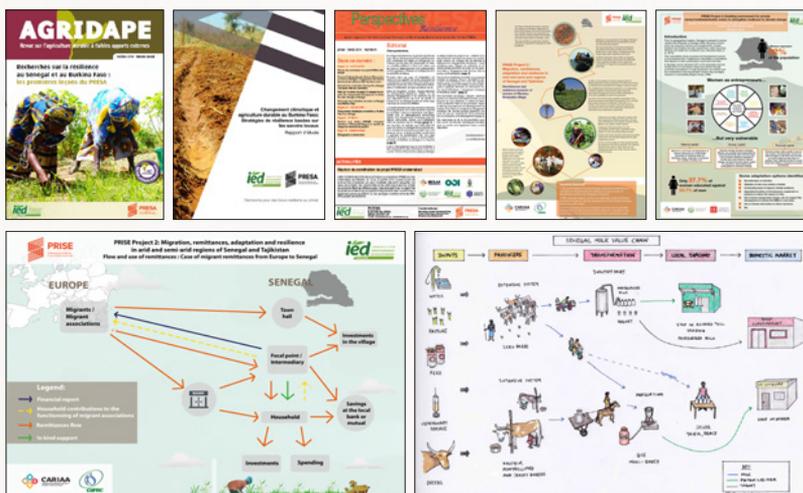
“ Pour assumer sa mission, l'élu doit avoir accès à la bonne information et doit renforcer ses compétences en matière de changement climatique et de développement durable (...) Nous avons participé à tout le processus d'identification, d'organisation et de partage de la recherche. Ce qui est entre autres, une des responsabilités des élus. Ceci a permis d'avoir une nouvelle approche du développement et de l'orientation des politiques de développement local comme national. ”

Honorable député Aliou Kébé, membre du Réseau des Parlementaires pour la Protection de l'Environnement au Sénégal (REPES)

Produits

- Un numéro spécial du magazine AGRIDAPE a été produit pour capitaliser les premiers résultats de la mise en œuvre du projet PRESA au Sénégal et au Burkina Faso ;
- Trois documents de cartographies des acteurs et des filières ont été produits sur les chaînes de valeur viande de bœuf et lait au Sénégal et coton au Burkina Faso ;
- Un rapport d'étude sur le lien entre changement climatique et agriculture durable au Burkina Faso (<http://iedafrique.org/Changements-climatiques-et-agriculture-durable-au-Burkina-Faso-strategies-de.html>) ;
- Trois posters faisant état de la recherche sur les thèmes changement climatique, genre, secteur privé et migration ;
- Une « Brève » a été produite sur l'expérience du PRESA dans l'identification et la cartographie des parties prenantes du projet ;
- Deux numéros du bulletin « Perspectives Résilience » ont été produits et partagés ;
- Deux articles scientifiques ont été publiés par une des boursières du PRESA sur « Using of Landsat Images for Land Use Changes Detection in the Ecosystem: A Case Study of the Senegal River Delta » et « Dynamics Analysis and Factors in Landscape Units' Evolution in Senegal River Delta Ecosystems ».

Quelques publications du PRESA



4.2. Décentralisation des Fonds Climat (DFC)

Le Projet Décentralisation des Fonds Climat (DFC) est un programme de recherche-action financé par le *Department for International Development* (DFID) du Royaume Uni, dans le cadre du Programme BRACED (*Buidling Resilience against Climate Extremes and Disasters*), pour trois ans (2015-2017). Le projet qui intervient au Sénégal et au Mali, est piloté par un consortium composé de 3 institutions dont la *Near East Foundation* (NEF, USA) chef de file, l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED, UK) et IED Afrique.

L'objectif principal du projet est de contribuer au renforcement de la résilience des communautés vulnérables à travers un modèle de financement décentralisé des fonds climat. Les investissements en biens publics financés sont identifiés et priorisés par les communautés qui assurent le suivi de la mise en œuvre par les communes. Au Sénégal le projet piloté par IED Afrique intervient dans la région de Kaffrine.

Activités d'engagement avec les parties prenantes

L'intégration de la dimension changement climatique dans les problématiques de développement semble être nécessaire pour aller vers un développement durable. Les autorités étatiques ont montré une réelle volonté politique, de remise en question des stratégies de développement face au changement climatique, à travers la Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Cependant, la planification et la budgétisation intégrant la dimension changement climatique aux échelles infranationales sont au stade de principe et la contribution des collectivités territoriales pour l'atteinte des objectifs de la CDN n'est pas encore clairement définie.

Sous l'impulsion de IED Afrique, une plateforme nationale au Sénégal réunissant le Programme national de Développement local (PNDL), le Centre de Suivi-Ecologique (CSE), l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM), la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), ENDA ECOPOP et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a été mis en place pour favoriser un partage d'expérience et une mutualisation des efforts des acteurs intervenant sur les thématiques relatives au financement décentralisé de l'adaptation, à la planification locale et aux stratégies de résilience face au changement climatique.



Activités et produits

- 22 projets d'investissement dans les biens publics identifiés et priorités par les communautés avec le portage des collectivités locales ont été financés dans la région de Kaffrine ;
- Un rapport d'analyse de la vulnérabilité des ménages et des pratiques d'adaptation au changement climatique ;
- La tenue de forums départementaux sur la prévision saisonnière de 2016 ;
- L'accompagnement de 06 champs tests en collaboration avec l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) et les Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) de Kaffrine et Kougheul ;
- La formation des cellules de passation des marchés publics pour chacune des collectivités locales de la région de Kaffrine ;
- La réalisation d'émissions radiophoniques et d'interviews pour informer les acteurs locaux sur les activités du projet et particulièrement sur l'information climatique ;
- Réalisation d'un film d'animation sur le modèle DFC ;
- La mise en place d'une plateforme nationale avec le PNDL, le CSE, l'ANACIM, la DEEC, ENDA ECOPOP et FAO pour réfléchir sur la mise à l'échelle et l'institutionnalisation de l'approche DFC ;
- La mise en place de comités départements et communaux d'adaptation chargés de la gouvernance des investissements en biens publics financés dans la région ;
- La contribution du DFC au débat national et international sur les questions relatives à la gouvernance décentralisée et au financement du climat ;

“ *Le projet DFC est venu au bon moment. A travers son approche participative originale, le projet a amélioré notre niveau de connaissance dans le domaine du changement climatique. Ce qui a permis aux populations de pouvoir prioriser et articuler le projet de banque céréalière comme réponse aux inondations et feux de brousse. Par ailleurs avec la sécurisation des récoltes, les producteurs seront davantage motivés et cela va réduire considérablement les périodes de soudure.* ”

Seydou Dianké, maire de la commune de Dianké Souf.

Quelques investissements financés par le DFC



4.3. Mécanismes de reddition des comptes dans le contexte de la ruée mondiale vers les terres : enseignements provenant de l'Afrique Occidentale

Ce projet de recherche-action collaborative de trois années vise à améliorer la redevabilité dans la gouvernance foncière au Ghana, au Cameroun et au Sénégal, trois pays marqués par l'accroissement des phénomènes d'acquisition des terres à grande échelle qui soulève des problèmes de gouvernance. Son objectif majeur est de contribuer à la réduction de la pauvreté et de rendre les moyens d'existence durables à travers la sécurisation des droits fonciers au niveau local à travers l'amélioration de la redevabilité dans les investissements agricoles en renforçant les outils de gouvernance foncière au niveau local.

Le projet est financé par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) et est coordonné au niveau régional par Innovation, Environnement, Développement en Afrique (IED Afrique), avec l'appui technique de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED).

Activités d'engagement avec les parties prenantes

Depuis quelques années, le Sénégal, à l'instar d'autres pays africains, fait face au phénomène de la ruée vers les terres agricoles par des investisseurs nationaux et étrangers. Cette situation se traduit dans beaucoup de cas par une remise en cause ou une fragilisation des droits que les communautés avaient jadis sur ces terres.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, des fora, des entretiens et débats et des ateliers de partage avec les parties prenantes, notamment les élus locaux, les organisations communautaires de base, les organisations de la société civile locale, et le secteur privé entre autres, ont permis de mettre en place un mécanisme multi-acteurs de renforcement des moyens d'action des différentes parties prenantes en matière de gouvernance foncière dans les communautés de Dodel, Beud Dieng et Darou Khoudoss.

L'objectif ultime derrière un tel mécanisme était d'une part de favoriser le dialogue entre les différents acteurs et d'autre part de responsabiliser toutes les parties prenantes dans le processus de gouvernance foncière. Progressivement, et avec l'appui d'animateurs fonciers dont les capacités ont également été renforcées en matière de gouvernance foncière, les parties prenantes, et plus particulièrement les communautés, se sont approprié les outils et les différentes étapes du processus de définition d'une charte de gouvernance des terres à l'échelle locale.



Activités et produits

- Organisation d'un atelier régional de partage des résultats du projet sur les outils testés lors de l'année 2015 ;
- Un rapport de synthèse régional sur le cadre légal de la gouvernance foncière fournissant un aperçu sur la meilleure approche pour mettre en pratique le cadre légal existant au Cameroun, Ghana et Sénégal ;
- Un rapport de synthèse pays examinant la redevabilité dans les transactions foncières au Sénégal ;
- Formation d'animateurs fonciers au Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Organisation d'ateliers de sensibilisation dans les sites d'intervention du projet ;
- Sélection et formation des jeunes juristes au Cameroun pour animer le processus au niveau local ;
- Expérimentation de protocoles entre communautés et investisseurs au Ghana dans les trois sites du projet ;
- Elaboration de chartes foncières dans deux sites au Sénégal ;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation participatif pour suivre les progrès et/ou changements notés avec la mise en œuvre du projet ;
- Renforcement de capacités des communautés et des décideurs locaux pour le plaidoyer en faveur d'une gouvernance foncière responsable des régimes fonciers ;
- Engagement dans les processus de réformes institutionnelles sur le foncier dans les trois pays du projet.

« Il y a quelques semaines nous avons affecté 8500 hectares à une entreprise Marocaine dont 2000 ha de terre qui seront aménagés pour les populations de Dodel. C'est grâce aux multiples consultations avec les communautés que nous avons compris certains enjeux comme la durée du bail que nous avons négocié pour qu'elle soit d'une durée raisonnable. Nous disposons d'une charte foncière collectivement élaborée, mais aussi d'un renforcement de capacités qui nous permet aujourd'hui et dans l'avenir de mieux prendre en charge l'arrivée des investisseurs dans la zone. »

Thierno Oumar Diop,
Conseiller municipal et directeur radio communautaire de Dodel.

Quelques publications du projet sur la gouvernance foncière



4.4. Genre, terre et redevabilité

Ce projet de deux années vise à renforcer la mise en œuvre du programme « promouvoir les mécanismes de responsabilisation sociale dans le contexte de la ruée vers les terres agricoles : leçons de l’Afrique de l’Ouest » à travers l’identification des bonnes pratiques dans l’accès et le contrôle de la terre pour les femmes.

Dans un contexte socio-économique et environnemental marqué par l’augmentation des investissements agricoles et dans lequel le rapport des femmes au foncier se limite le plus souvent à une possibilité d’exploitation, le projet ambitionne tester des outils pour renforcer les capacités des femmes à faire entendre leur voix et ainsi tirer des enseignements pour informer les politiques au niveau nationale.

Cette initiative couvre quatre pays en Afrique de l’Ouest et de l’Est (Ghana, Tanzanie, Kenya, Sénégal) et est mise en œuvre grâce à un appui financier de IIED.

Activités d’engagement avec les parties prenantes

Au Sénégal, depuis quelques années, il a été noté l’accélération du phénomène de concentration de larges superficies de terres entre les mains d’investisseurs privés. Ce phénomène connu sous différents noms « accaparement de terres », « acquisitions massives de terres », « appropriation de terres à grande échelle », etc. a été à l’origine de beaucoup de conflits et a pris des proportions inquiétantes, avec des conséquences sur toutes les catégories dont les femmes.

Devant une telle situation, les femmes s’attèlent à faire entendre leur voix et certaines se sont illustrées par leur engagement. C’est dans ce contexte que IED Afrique a mis en œuvre dans le cadre du projet « Genre, terre et redevabilité », une stratégie d’accompagnement des femmes visant à renforcer l’accès à l’information sur les droits fonciers des femmes afin de leur assurer un accès plus effectif à la terre. Cette stratégie comprend la production et le partage d’un rapport d’étude sur « Genre, droit foncier et investissement au Sénégal », la réalisation et la vulgarisation de portraits de femmes leaders, l’organisation d’atelier de partage au niveau local et national.

L’initiative a mobilisé divers acteurs au rang desquels les organisations de la société civile (WILDAF, FAFS, CONGAD, ENDA, COSEF, etc.), les institutions de recherche et Think Tank (UCAD, IPAR), réseaux (Cadre de Recherche et d’Action sur le Foncier au Sénégal), et les élus (CAEL-UAEL, Maires, etc.).

Résultats et produits

- Un film sur le portrait des femmes leaders a été réalisé ;
- Une publication sur le portrait des femmes a été réalisée en partenariat avec IIED ;
- Trois radios communautaires ont été subventionnées ;
- Trois expériences ont été identifiées pour la capitalisation d’approches favorisant l’accès équitable des femmes au foncier ;
- Les capacités des organisations de femmes intervenant au niveau national ont été renforcées.

4.5. Agriculture Durable à faibles Apports Externes (AGRIDAPE)

Le programme Agriculture Durable à faibles Apports Externes (AGRIDAPE) vise à promouvoir une agriculture familiale durable en Afrique, à travers la diffusion des bonnes pratiques agricoles et un plaidoyer pour une meilleure prise en compte des exploitations familiales dans les choix politiques. Il est mis en œuvre par IED Afrique depuis 2003, dans le cadre du réseau AgriCultures dont le secrétariat est assuré par ILEIA, aux Pays-Bas. Les axes du programme sont la capitalisation et la diffusion des innovations agricoles et savoirs endogènes, la mise en réseau, le renforcement des capacités des acteurs et l'influence des politiques.

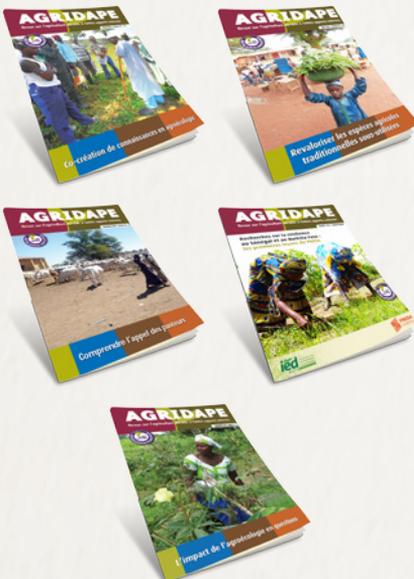
Activités d'engagement avec les parties prenantes

Durant l'année 2016, IED Afrique a été un membre actif du un groupe de dialogue dénommé «Task Force multi-acteurs pour la promotion de l'Agréoécologie au Sénégal » (TaFAé), visant à encourager les décideurs à aller vers une transition agroécologique.

Des visites d'échanges et des journées multi-acteurs pour le développement de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest » ont été organisées du 30 Novembre au 1er Décembre 2016, sous l'impulsion de la plateforme de recherche Sociétés Environnement et Climat en Afrique de l'Ouest (SREC) et de la Plateforme de la fédération des ONG européennes au Sénégal (PFONGUE) et avec le soutien de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), de l'Union Européenne et de la FAO.

Les différents numéros du magazine AGRIDAPE en 2016

- Mars 2016- Co-crédation de connaissances en agroécologie ;
- Juin 2016- Revaloriser les espèces agricoles traditionnelles sous-utilisées ;
- Septembre 2016- L'impact de l'agroécologie en questions ;
- Décembre 2016- Comprendre l'appel des pasteurs ;
- Numéro Spécial - Recherches sur la résilience au Sénégal et au Burkina Faso les premières leçons du PRESA.



« Il faut qu'on arrive à prouver que l'agroécologie est au moins capable d'assurer l'autosuffisance alimentaire à une échelle territoriale comme la commune. Pour cela, il faut une synergie des initiatives de la société civile dans une commune pilote. Si les actions restent éparpillées, on aura toujours du mal à convaincre les pouvoirs publics de la capacité de l'agroécologie à assurer la sécurité alimentaire des populations. »

Oumar Bâ,
Maire de la commune de Ndiob
(Fatick-Sénégal)

Le renforcement des mécanismes de communication interne de l'organisation est matérialisé par la formulation d'une stratégie de communication institutionnelle pour accompagner l'opérationnalisation du plan stratégique 2016 – 2020 de l'Institution. La diversification des outils et canaux de communication pour faciliter l'accès à l'information et aux connaissances est réalisée à travers :

- L'utilisation des radios communautaires, dans le cadre du partage de l'information climatique, la sensibilisation des communautés sur le changement climatique et l'animation du dialogue communautaire autour des questions de gouvernance foncière ;
- La production de bulletins d'information régionaux, pour assurer l'information continue des parties prenantes sur la mise en œuvre des projets ;
- La réalisation de films documentaires et d'animation ;
- La reconfiguration du site web de IED Afrique, rendu plus dynamique, plus convivial et plus *web responsive* ; ce qui a permis à l'institution non seulement de s'adapter à l'évolution des technologies de l'information et de la communication, mais aussi de diversifier son « offre numérique » auprès des parties prenantes ;
- Une présence active dans les réseaux sociaux notamment Facebook et Twitter ; ce qui a considérablement contribué à l'élargissement du réseau de IED Afrique ;



6

DES DÉFIS POUR LA CONSOLIDATION DE NOS ACQUIS

- Produire des connaissances scientifiques de qualité et les publier dans des formats adaptés pour les parties prenantes ;
- Mobiliser et engager les parties prenantes clés du projet pour une meilleure appropriation des résultats de la recherche et leur mise en application dans les choix stratégiques;
- Prendre en compte de la dimension genre dans les activités d'engagement avec les parties prenantes ;
- Mettre en place des mécanismes et outils pour une intégration de la question du financement de l'adaptation dans les systèmes de planification et de budgétisation des collectivités locales ;
- Accompagner les populations dans la définition de modes de gouvernance du foncier qui assurent en même temps la valorisation du potentiel des ressources naturelles afin de prendre en compte la diversité des usages et des besoins ;
- Consolider la dynamique de la recherche et la capitalisation des bonnes pratiques agricoles dans le but d'encourager les décideurs et les consommateurs à s'approprier le modèle agroécologique ;
- Réfléchir sur un outil de mesure de la contribution de l'agroécologie à la production alimentaire à une échelle territoriale est apparu comme une nécessité pour rendre les actions de plaidoyer plus efficace ;
- Rester un acteur actif dans l'impulsion et l'animation des initiatives de plaidoyer pour une agriculture familiale durable en Afrique de l'Ouest.



Magazines



Rapports d'étude



Bulletins d'information et Brèves



Films documentaires et animations

Décentraliser les fonds climat au Kenya, Mali, Sénégal et Tanzanie



<http://iedafrique.org/Décentraliser-les-Fonds-Climat-au-Mali-Sénégal-Kenya-Tanzanie.html>

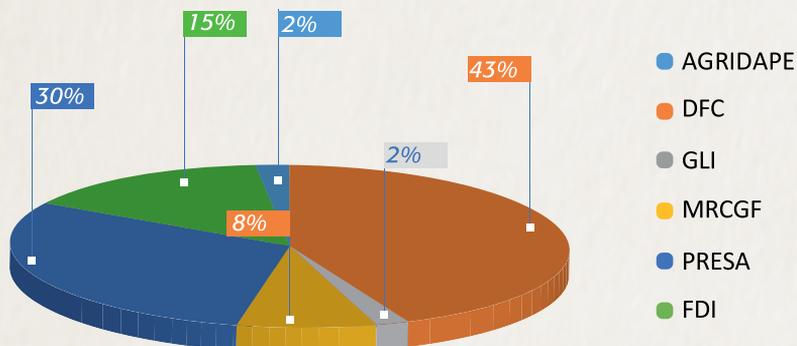
Les femmes à l'épreuve du foncier



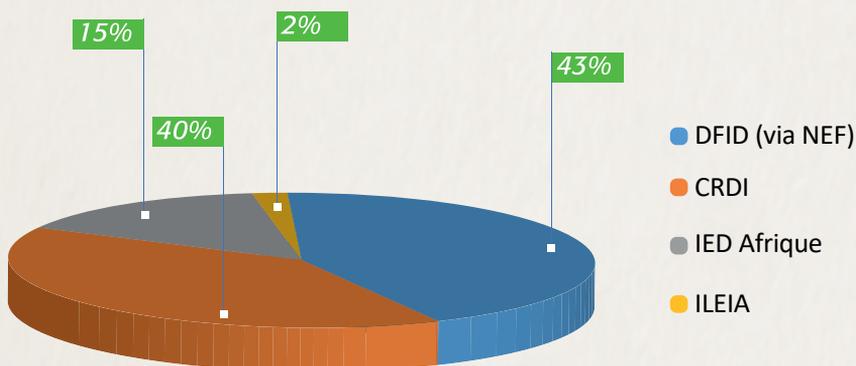
<http://iedafrique.org/Les-femmes-a-l-epreuve-du-foncier.html>

8

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES FINANCIERS



955 245 695 FCFA



955 245 695 FCFA

AGRIDAPE : Agriculture Durable à faibles Apports Externes

DFC : Décentralisation des fonds Climat

NEF : Near East Foundation

GLI : Gender and Land Investment

MRCGF : Mécanismes de Réddition des comptes pour la gouvernance foncière

PRESA : Promouvoir la résilience des Economies en Zones Semi-Arides

FDI : Fonds de Développement Institutionnel

DFID : Department for International Development

CRDI : Centre de Recherches pour le Développement International

IED Afrique : Innovation, Environnement et Développement en Afrique

ILEIA : International Center for Low External Input Agriculture



Mamadou Bara GUEYE
Directeur



Maïmouna Dieng LAGNANE
Responsable Administrative
et Financière



Mamadou FALL
Chargé de programme



Dr Cheikh Tidiane WADE
Coordonnateur de
programme



Momath Talla NDAO
Coordonnateur de
programme



Dr Mamadou DIOP
Chercheur associé



Diadji NDIAYE
Animateur



Youssouf MANGASSY
Assistant Administratif
et Financier



Sokhna DIENG
Animatrice



Papa Souleymane KOULIBALY
Assistant de Programme



Hamedine DIOUF
Animateur



Birame FAYE
Assistant de Programme



Lancelot SOUMELONG EHODE
Chargé de Communication



Cheikh BAKHOUM
Assistant Administratif
et Financier



Djibril DIOP
Conseiller technique DFC



Ndeye Fatou ATHIE
Technicienne de surface



 Villa N° 24 Sacré-Cœur 3, Dakar-SENEGAL
B.P. 5579 Dakar Fann

 +221 33 867 10 58 - Fax. +221 33 867 10 59

 contact@iedafrique.org

 www.iedafrique.org

 www.facebook.com/iedafrique

 @IEDAfrigue